Conditions générales

Coûts :	Tous les coûts s'entendent en CHF, majorés de la TVA légalement applicable. Si des heures supplémentaires s'avéraient nécessaires pour des raisons imprévisibles, le preneur d'ordre s'engage à en informer le donneur d'ordre en temps utile. Toute prestation supplémentaire doit faire l'objet d'un accord écrit.
Frais de déplacement :	AEH considère comme frais de déplacement les coûts des transports publics (plein tarif en 2de classe) ou les frais de trajet à raison de 0,85 franc par km.
Annulation de dates:	Les dates peuvent être annulées sans frais jusqu'à quatre semaines avant le début de la formation. En cas d'annulation moins de quatre semaines avant le début, 50% des frais seront facturés. En cas d'annulation moins d'une semaine avant le début, 100% des frais seront facturés.
Modalité de paiement:	Facturation mensuelle en fonction des charges occasionnée ou 30 jours nets après le traitement de l'ordre
Confidentialité:	Tous les résultats et les observations réalisées seront traitées en toute confidentialité.
Responsabilité:	Chaque partie engage sa responsabilité vis-à-vis de l'autre partie quant aux éventuels dommages causés de manière intentionnelle ou par négligence grave. Toute autre responsabilité, en particulier pour négligence légère, est exclue par les parties.
Validité de l'offre:	3 mois
Nullité partielle :	Si l'une des dispositions du présent accord ou de ces annexes sont invalides ou inapplicables, cela n'affecte pas la validité du reste du présent accord. Une disposition invalide ou inapplicable est remplacée par une disposition qui se rapproche le plus possible de l'objectif économique de la disposition invalide ou inapplicable. Il en va de même si les parties contractantes constatent a posteriori une lacune dans les accords conclus.
Aspects légaux:	Sauf convention contraire, tous les accords passés sont soumis au droit suisse. Le for juridique pour tout litige est Zurich.